







## 5. Compétences :

### Savoir

- Maitrise des lois et des procédures régissant les domaines de l'investissement ;
- Maitrise des aspects et des lois liés au foncier ;
- Maitrise des aspects fiscaux et juridiques des sociétés ;
- Maitrise des outils informatiques et des systèmes d'information ;
- Esprit de synthèse et d'analyse ;
- Connaissance des procédures administratives liés aux métiers du CRI ;
- Démarches de l'entrepreneur ;
- Normes, éthique et règles de gouvernance ;
- Outils de communication.

### Savoir-faire

- Sens de l'organisation, de rigueur et de gestion des priorités ;
- Aptitude de travail en équipe ;
- Management de projet ;
- Gestion des interfaces et des sollicitations ;
- Capacité d'absorber une forte charge de travail ;
- Aisance en communication (maitrise des langues usuelles).

### Savoir- être professionnel

- Aisance relationnelle / sens d'écoute-orientation ;
- Sens de la rigueur et de l'organisation ;
- Esprit d'analyse et de synthèse ;
- Confidentialité.

